



**FICHES RENSEIGNEMENTS
PÉRISCOLAIRE/CANTINE/GARDERIE
ANNÉE SCOLAIRE 2018/2019**

**À remettre ou à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie,
54 rue saint Eloi - 87270 CHAPTELAT**

FICHE MEDICALE

PAI : Projet d'Accueil Individualisé

ALIMENTATION ET AUTRES PAI

Problèmes particuliers à signaler concernant votre enfant

Allergies alimentaires :

Autres spécificités (respiratoire, divers) :

Pour toute allergie alimentaire, des dispositions spécifiques doivent être prises en accord avec le médecin de famille, la directrice de l'école, l'enseignant de l'enfant, la municipalité et les parents. **Un PAI (Projet d'Accueil Individualisé)** sera établi. Un enfant atteint d'une allergie pourra être autorisé par la commune à consommer un panier repas préparé par ses parents.

MEDECIN TRAITANT

Nom :

Adresse :

Tél. :

Rappel important : Le personnel du restaurant scolaire n'est pas habilité à donner des médicaments aux enfants.

En cas d'urgence, je soussigné(e)

Responsable légal de l'enfant

AUTORISE le personnel du restaurant scolaire à faire transporter mon enfant au Centre Hospitalier par l'intermédiaire des pompiers.

FAIT A :

LE :

SIGNATURES DES PARENTS



**FICHES RENSEIGNEMENTS
PÉRISCOLAIRE/CANTINE/GARDERIE
ANNÉE SCOLAIRE 2018/2019**

**À remettre ou à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie,
54 rue saint Eloi - 87270 CHAPTELAT**

DROIT A L'IMAGE

AUTORISATION (à remplir par les deux parents en cas d'adresses différentes)

Mère :	<input type="checkbox"/> J'autorise que mon enfant soit photographié(e) ou filmé(e) dans le cadre des activités scolaires, péri-scolaires et extrascolaires. En conséquence de quoi, et conformément aux dispositions relatives au droit d'image nous autorisons la commune à fixer, reproduire et communiquer les photographies effectuées sur l'ensemble de ses supports de communication. <input type="checkbox"/> Je n'autorise pas que mon enfant soit photographié(e) ou filmé(e) dans le cadre des activités scolaire, péri-scolaires et extrascolaires.
Père :	<input type="checkbox"/> J'autorise que mon enfant soit photographié(e) ou filmé(e) dans le cadre des activités scolaires, péri-scolaires et extrascolaires. En conséquence de quoi, et conformément aux dispositions relatives au droit d'image nous autorisons la commune à fixer, reproduire et communiquer les photographies effectuées sur l'ensemble de ses supports de communication. <input type="checkbox"/> Je n'autorise pas que mon enfant soit photographié(e) ou filmé(e) dans le cadre des activités scolaire, péri-scolaires et extrascolaires.

La Municipalité vous précise que les informations fournies dans ce document feront l'objet d'un traitement informatique. Les destinataires des données sont :

- La garderie Municipale,
- Le restaurant scolaire
- Le service ACCUEIL ET DECOUVERTES
- Les services administratifs et comptables de la Mairie.

FAIT A :

LE :

SIGNATURES DES PARENTS